

# **RÈGLEMENT**

## **PRIX ÉCRITURES EN ATELIER ROGER DEXTRE 2025**

Les Éditions La Rumeur Libre organisent la première édition du concours ROGER DEXTRE de textes écrits en ateliers d'écriture.

La pratique des écritures en atelier conduite et développée par Roger Dextre était au cœur des valeurs d'émancipation humaine et des droits culturels qu'il préconisait partout et pour toutes et tous

Il n'a eu de cesse d'expérimenter les nouvelles formes d'écritures, en prenant appui sur la liberté des thèmes, de ton et de style et la créativité personnelle stimulée, encouragée et respectée par un travail d'échanges au sein de l'atelier.

Ce sont ces valeurs que se propose de faire entendre le Prix Roger Dextre, en favorisant leur diffusion et le développement des expériences.

Le jury appréciera les qualités des textes et le lien avec les valeurs que Roger Dextre a forgées dans les expériences conduites au long de sa vie, pour la pratique de l'écriture en atelier.

Le jury sélectionnera 20 à 30 textes à partir de manuscrits ( Poèmes, nouvelles, récits ) qui seront publiés en un seul volume.

La cérémonie de remise des prix se tiendra en novembre 2025.

La participation implique l'acceptation du présent règlement qui sera retourné complété et signé par le candidat.

### **Art . 1 Conditions de participation et modalités d'envoi**

Le Prix en langue française est international. Il est ouvert à toute personne majeure qui présentera un texte au choix en prose ou en vers qu'il reconnaît avoir été écrit dans le cadre d'un atelier d'écriture, dont il fournira le nom et les coordonnées.

Les membres du jury et du comité de lecture ne sont pas autorisés à concourir.

Les candidats enverront leur texte au format .Doc ou .Docx, par courriel en pièce jointe, accompagnés du présent règlement, complété et signé.

Le texte soumis au jury sera anonyme. Le nom, le prénom, l'adresse postale et les coordonnées téléphoniques du candidat devront figurer sur le courriel d'envoi.

L'adresse de La Rumeur Libre éditions dédiée à l'envoi des textes est :

**prixrogerdextre@ik.me**

L'envoi de plusieurs textes par un même candidat annulerait automatiquement sa participation.

### **Art . 2 Les critères requis pour l'écriture des textes**

Au choix de l'auteur, le texte sera écrit en prose ou en vers. Il portera les valeurs prônées par Roger Dextre pour l'écriture en atelier, notamment, la liberté du thème, de la forme, le partage de l'expérience des nouvelles pratiques de l'écriture.

Le texte portera un titre et sera rédigé dans un style libre.

### **Art . 3 Présentation typographique du texte**

Le titre du texte figurera en bas à droite, de même que le numéro de page.

Le texte sera présenté en format A4 ( 21 x 29,7 ) et en Word . Pour la police de caractère on choisira Times New Roman ou Colibri, en corps 12, tout en respectant un interligne de 1,5 et des marges haut et bas et gauche et droite de 2,5 cm .

Le texte ne devra pas dépasser 25.000 signes espaces comprises ( soit environ 8 à 10 pages 21 X 29,7 ) .

### **Art . 4 Déroulement du Concours**

Les textes conformes au règlement seront transmis à un comité de lecture qui effectuera une pré-sélection après double lecture. L'anonymat des auteurs sera préservé durant toute la durée du concours.

Les textes retenus par le comité de lecture, seront soumis à un grand jury qui élira les lauréats (entre 20 et 30 manuscrits, pour une publication d'un volume maximum de 300 pages) qui sera publié par La Rumeur Libre éditions dans ses collections.

Les résultats de la pré-sélection seront communiqués individuellement aux lauréats à l'issue de la réunion de délibération du jury au plus tard le 15 mai 2025.

Les résultats seront également publiés sur le site internet du concours et sur les comptes des réseaux sociaux de la Rumeur Libre.

### **Art . 5 Dates du concours**

- L'envoi des textes se fera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 mars 2025.
- Le choix des textes à publier sera établi début mai 2025.
- Les auteurs et autrices des textes non sélectionnés seront informés au plus tard le 15 mai 2025.
- Chacun des lauréats retenus aura à signer un contrat régulant l'édition du texte. En cas de refus, ou de non réponse au plus tard le 30 mai 2025, le texte sera automatiquement retiré de la liste des lauréats.
- Lors de l'édition du texte pour la publication, l'auteur devra donner son accord pour la version du Bon à Tirer destinée à l'impression. En cas de refus, ou de non réponse au plus tard le 15 septembre 2025, le texte sera automatiquement retiré de la liste des lauréats.
- La cérémonie de remise des prix se tiendra en novembre 2025.

### **Art. 6 Publication des textes retenus et droits d'auteur**

L'éditeur publiera les textes retenus par le grand jury dans une recueil qui portera le titre générique :  
**PRIX ÉCRITURES EN ATELIER ROGER DEXTRE 2025**

Les candidats retenus s'engagent à accepter les retouches indispensables à la publication.

Les droits d'auteur sont concédés à l'éditeur ; ils sont régis par la réglementation en usage dans les contrats d'édition sur le modèle de celui du Syndicat National de l'Édition (SNE).

Chaque auteur et autrice d'un texte publié dans le recueil recevra un exemplaire gratuit et pourra acquérir d'autres exemplaires avec une réduction de 30% sur le prix de vente.

En cas de plagiat ou de fausse déclaration, les candidats seraient seuls à assumer les conséquences juridiques et les suites financières y afférentes.

## PARTICIPATION

Le formulaire suivant est à compléter et à renvoyer signé accompagné du manuscrit. Seul l'accusé de réception qui sera adressé au candidat vaudra pour participation au Prix. Tout manuscrit reçu sans être accompagné de ce formulaire sera automatiquement exclu de participation.

*Les trois pages de ce règlement seront complétées et renvoyées signées, accompagnées du manuscrit à l'adresse **prixrogerdextre@ik.me***

*nom de l'auteur* .....

*prénom* .....

*adresse postale rue* .....

.....

*code postal* ..... *Ville* .....

*pays* .....

*adresse électronique* .....

*Téléphone : Fixe* ..... *portable* .....

**Je soussigné déclare,**

- **accepter les conditions du présent règlement du Prix Écritures en atelier Roger Dextre 2025 ;**

- **soumettre au Prix le manuscrit dont je suis l'auteur qui a pour titre :**

.....

- **que le texte soumis au Prix a été écrit dans l'Atelier d'écriture animé par :**

- *nom de l'animateur de l'atelier* .....

- *adresse postale* .....

.....

*(les informations relatives à l'atelier d'écriture ne figureront pas dans la publication)*

*date et signature de l'auteur du manuscrit*